

# FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FICHE D'HOMOLOGATION CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL  
POUR LES VOITURES DES GROUPES 1 A 5

BOOK OF RECOGNITION IN ACCORDANCE WITH APPENDIX J TO THE INTERNATIONAL  
SPORTING CODE FOR CARS OF GROUPS 1 TO 5

Constructeur/Manufacturer CITROEN Modèle / Model VD série VA (Visa Club)  
Cylindrée / Cylinder capacity 652 cm3  
Constructeur du châssis / Chassis Manufacturer Citroën  
Constructeur du moteur / Engine Manufacturer Citroën  
Homologation valable à partir du / Recognition valid as from -1.JAN.1979 **FISA = Transfert** en Gr.A

Modèle homologué en groupe 1  
Model recognized in group

Numéro d'homologation 5773  
Recognition number

Photo A : voiture vue de 3/4 AV  
Photo A : 3/4 view of car from front

Photo B : voiture vue de 3/4 AR  
Photo B : 3/4 view of car from rear



## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES / GENERAL CHARACTERISTICS :

- Mode de construction : construction séparée / monocoque.  
Type of car construction : separate / unitary construction.
- Matériau du châssis Acier Matériau de la carrosserie Acier  
Material of chassis Material of coachwork
- Empattement droit 2430 mm Gauche 2430 mm  
Wheelbase right Left
- Largeur de la carrosserie mesurée aux axes AV 1471 mm  
Width of bodywork measured at front axle
- Largeur de la carrosserie mesurée aux axes AR 1488 mm  
Width of bodywork measured at rear axle
- Longueur hors-tout avec pare-chocs 3690 mm Sans pare-chocs arrière : 3628 mm  
Overall length with bumpers Without bumpers
- Type de suspension : AV A ressort AR A ressort (bras tirés)  
Type of suspension : Front Rear  
(roues indépendantes) (Photo D) (Photo E)

Signature et cachet de  
l'autorité sportive nationale,

Signature et cachet  
de la F.I.A.,



*[Handwritten signature]*

NOTA : Les pages 1 à 7 comportent toutes les indications nécessaires à la vérification technique pour les Groupes 2 et 4.  
Pages 1 to 8 include all necessary information for the scrutineering of cars for Groups 2 and 4.

**MOTEUR :**

- 8) Cycle 4 temps
- 9) Nombre et disposition des cylindres 2, à plat  
Number and disposition of cylinders
- 10) Système de refroidissement air  
Cooling system
- 11) Emplacement et position du moteur à l'avant, placé longitudinalement  
Location and position of engine
- 12) Matériau du bloc moteur alliage d'aluminium  
Material of engine block
- 13) Roues motrices : AV - AR Avant  
Drive wheels : Front - Rear
- 14) Emplacement de la boîte de vitesses accouplée à l'arrière du moteur  
Location of gear-box

**CARROSSERIE ET ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR / COACHWORK AND INTERIOR**

- 20) Nombre de portes 4  
Number of doors
- 21) Matériau des portes : AV acier AR acier  
Material of doors : Front Rear
- 22) Matériau du capot moteur acier  
Material of bonnet
- 23) Matériau du capot coffre acier  
Material of boot lid
- 24) Matériau de la lunette AR verre sécurit  
Material of rear window
- 25) Matériau du pare-brise verre sécurit (voir informations complémentaires p.7)  
Material of windscreen
- 26) Matériau des glaces des portières AV verre sécurit  
Material of front door windows
- 27) Matériau des glaces des portières AR verre sécurit  
Material of rear door windows
- 28) Système d'ouverture des vitres portières AV cde mécanique AR cde mécanique  
Sliding system of door windows Front Rear
- 29) Matériau des glaces de custode \_\_\_\_\_  
Material of rear quarter lights
- 30) Poids siège (s) AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) 10,8 kg  
Weight of front seat(s) (complete with supports and rails, out of the car)
- 31) Matériau du pare-choc AV Elastomère thermoplastique sur traverse acier Poids 5 kg  
Front bumper material Weight
- 32) Matériau du pare-choc AR Elastomère thermoplastique sur traverse acier Poids 6,2 kg  
Rear bumper material Weight
- 33) Ventilation : oui  / yes no.



**DIRECTION / STEERING**

FISA - Transfert en Gr.A

- 40) Type crémaillère et pignon  
 41) Servo-assistance \_\_\_\_\_

**SUSPENSION**

- 45) Suspension AV (photo D) Type de ressort hélicoïdal  
 Front suspension (photo D) Type of spring  
 46) Nombre d'amortisseurs 2  
 Number of shock absorbers  
 47) Suspension AR (Photo E) Type de ressort hélicoïdal  
 Rear suspension (Photo E) Type of spring  
 48) Nombre d'amortisseurs 2  
 Number of shock absorbers  
 49) Système de fixation des roues 3 tocs et écrous  
 Method of fixation of wheels

**FREINS - BRAKES**

- 50) Système hydraulique à 2 circuits séparés  
 Method of operation  
 51) Servo frein (si prévu) Type : \_\_\_\_\_  
 Servo assistance (if fitted) Type :  
 52) Nombre de maîtres-cylindres 1  
 Number of master-cylinders

	AVANT / FRONT	ARRIERE / REAR
53) Nombre de cylindres par roue Number of cylinders per wheel	2	2
54) Alésage Bore	45 mm	20,6 mm
<b>Freins à tambour / Drum brakes</b>		
55) Diamètre intérieur Inside diameter		180
56) Nombre de mâchoires par frein Number of shoes per brake		2
57) Surface de freinage par frein Total area per brake		16956 mm <sup>2</sup>
<b>Freins à disques/Disc brakes</b>		
58) Largeur des sabots Width of brake linings	47 mm	
59) Nombre de sabots par frein Number of pads per brake	2	
60) Surface de freinage par frein Total area per brake	58324 mm <sup>2</sup>	
61) Epaisseur des disques ...	9 mm	



**MOTEUR / ENGINE**

- 65) Alésage 77 mm  
 Bore
- 67) Course 70 mm  
 Stroke
- 68) Cylindrée totale 652 cm3  
 Total cylinder-capacity
- 69) Cylindrée maximum autorisée 652 cm3  
 Maximum cylinder-capacity allowed
- 70) Culasse : matériau alliage d'aluminium  
 Head : material
- 71) Nombre 2  
 Number
- 72) Type de vilebrequin en 3 parties  
 Type of crankshaft
- Coulé / estampé forgé  
 Moulded / stamped
- 73) Nombre de paliers de vilebrequin 3 : avant central arrière  
 Number of crankshaft main bearings
- 74) Diamètre maximal des manetons de vilebrequin 29,955 mm 51,975 mm 57,5 mm  
 Maximum diameter of the big end journal
- 75) Tête de bielle : type à coussinet diamètre 42 mm  
 Connecting rod big end type
- 76) Matériau des chapeaux des paliers de vilebrequin alliage d'aluminium (1/2 carter)  
 Material of bearing cap
- 77) Matériau du volant moteur fonte  
 Material of flywheel
- 78) Matériau du vilebrequin acier  
 Crankshaft material
- 79) Matériau de la bielle acier  
 Connecting rod material
- 80) Système de graissage : carter sec - carter humide carter humide  
 Lubrication system : dry-sump - oil in sump
- 81) Nombre de pompes à huile 1  
 Number of oil pumps



**Moteur 4 temps / 4 stroke engines**

- 82) Nombre d'arbres à cames 1 Emplacement dans le carter moteur  
 Number of camshafts Location
- 83) Système de commande pignons  
 Type of camshaft drive
- 84) Système de commande des soupapes culbuteur commandé par tige et poussoir  
 Type of valve operation
- 85) Nombre de soupapes d'admission par cylindre 1  
 Number of inlet valves per cylinder
- 86) Nombre de soupapes d'échappement par cylindre 1  
 Number of exhaust valves per cylinder
- 87) Nombre de distributeurs 1  
 Number of distributors
- 88) Nombre de bougies par cylindre 1  
 Number of spark plug per cylinder

**TRANSMISSION AUX ROUES / DRIVE TRAIN**

FISA - Transfert en Gr.A

**Embrayage / Clutch**

- 90) Nombre de disques 1  
Number of plates \_\_\_\_\_
- 91) Système de commande par câble et pédale  
Method of operating clutch \_\_\_\_\_

**Boîte de vitesses / Gear-box**

- 92) Contrôle manuel, marque Citroën  
Manual type, make \_\_\_\_\_
- 93) Nombre de rapports AV 4  
Number of gear-box ratios forward \_\_\_\_\_
- 94) Boîte automatique, marque \_\_\_\_\_  
Automatic, make \_\_\_\_\_
- 95) Nombre de rapports AV \_\_\_\_\_  
Number of gear-ratios forward \_\_\_\_\_

96	Manuelle / Manual		Automatique		Supp. manuel / Automatique			
	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth	Rapport Ratio	N. dents Nr teeth
1	4,545	11/50						
2	2,500	18/45						
3	1,642	28/46						
4	1,147	34/39						
5								
6								
M. AR / Rev.	4,181	11/46						

- 97) Surmultiplication type \_\_\_\_\_  
Overdrive type \_\_\_\_\_
- 98) Nombre de dents \_\_\_\_\_  
Number of teeth \_\_\_\_\_
- 99) Rapport Ratio \_\_\_\_\_
- 100) Vitesses en marche AV avec surmultiplication \_\_\_\_\_  
Forward gears on which overdrive can be selected \_\_\_\_\_

**Pont/moteur / Final drive**

- 101) Type du pont moteur Couple conique  
Type of final drive \_\_\_\_\_
- 102) Type de différentiel satellites et planétaires  
Type of differential \_\_\_\_\_
- 103) Nombre de dents 8/33  
Number of teeth \_\_\_\_\_
- 104) Rapport Ratio 4,125  
Ratio \_\_\_\_\_



FISA Transfert en Gr.A

Photo C

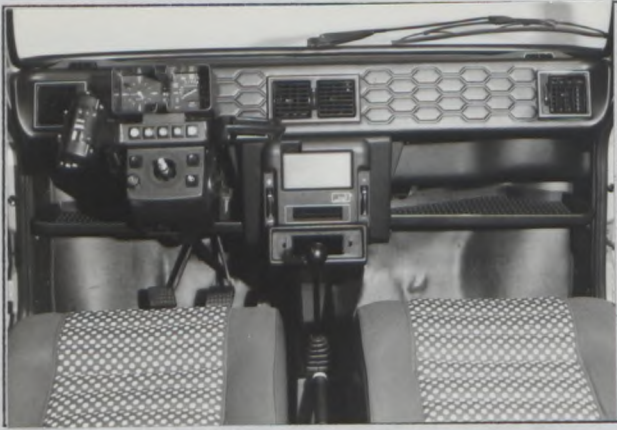


Photo D

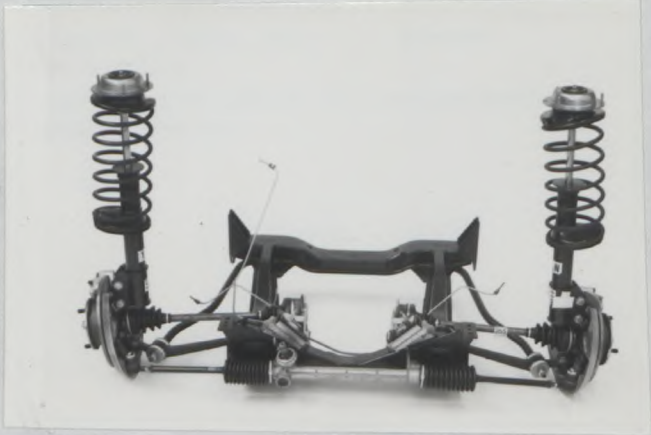


Photo E

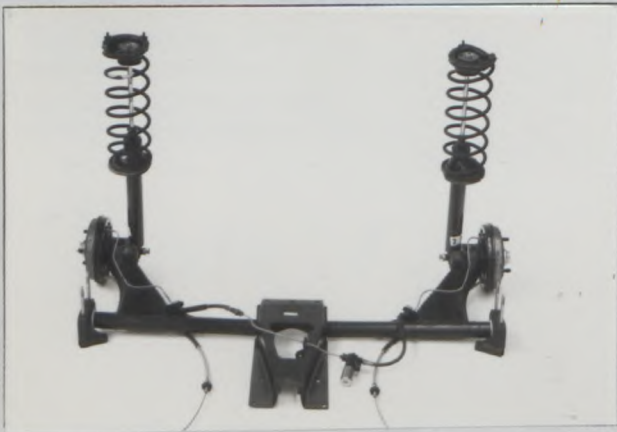


Photo F

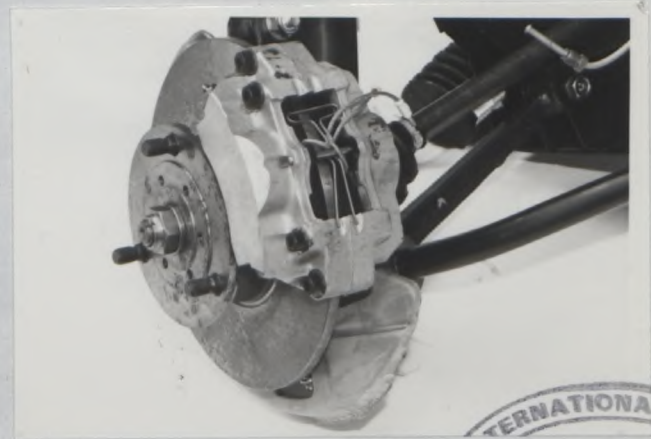


Photo G

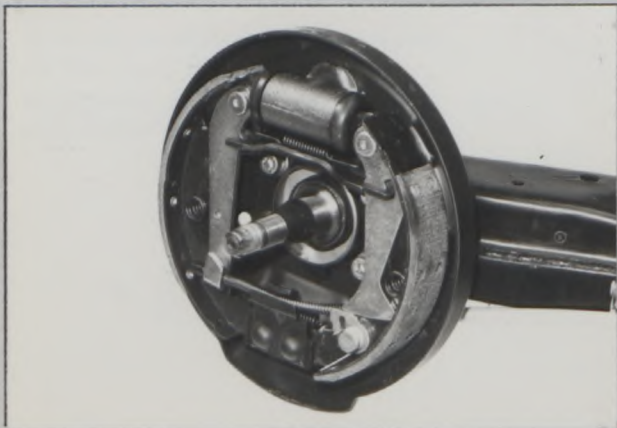


Photo H



Photo I

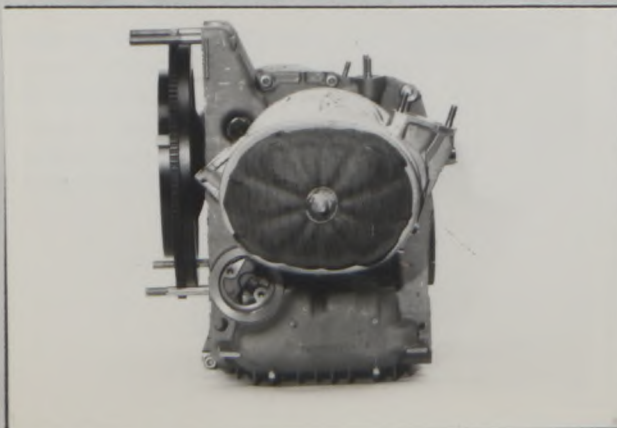


Photo J

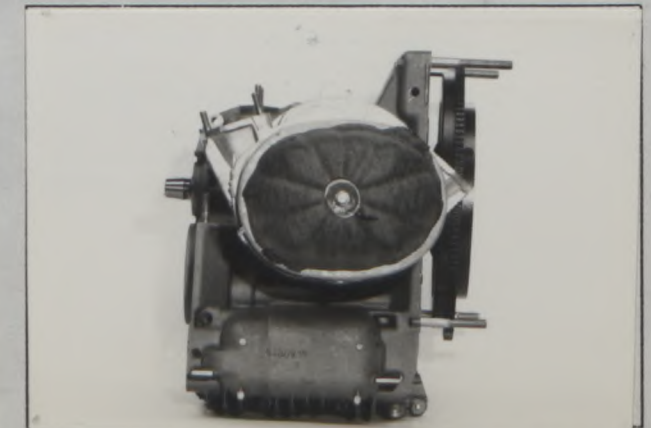


Photo K



**Informations supplémentaires**  
**Additional informations.**

- Porte à faux avant : 665 mm
- Porte à faux arrière : 595 mm

25 - Matériau du pare brise : verre feuilleté en option.

Ce pare brise est vendu par le service des pièces de rechange Citroën sous les numéros suivants :

- 5 501 485 : pare brise clair.
- 5 509 408 : pare brise teinté.



FISA - Transfert en Gr.A

COMPLÉMENT POUR LES GROUPES 1 ET 3  
DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

ADDITIONAL DATA FOR GROUPS 1 AND 3  
TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE

CAPACITÉS ET DIMENSIONS / CAPACITIES AND DIMENSIONS

- 110) Voie AV / Front track 1292 mm
- 111) Voie AR / Rear track 1241 mm
- 112) Garde au sol (pour vérification de la voie)  
Ground clearance (for verification of the track) 131 mm (sous pot de détente)
- 113) Hauteur hors-tout de la voiture / Overall height of the car 1408 mm
- 114) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve)  
Fuel tank capacity (including reserve) 40 litres
- 115) Nombre de places 4 116) Poids 703 kg  
Seating capacity Weight

EQUIPEMENT ET GARNITURES / ACCESSORIES AND UPHOLSTERY

- 120) Chauffage intérieur : oui - ~~non~~  
Interior heating : yes - no
- 121) Climatisation (sur option) : ~~oui~~ - non  
Air conditioning (in option) : yes - no
- 122) Sièges AV : type Sièges séparés  
Front seats : type
- 123) Sièges AR : type Banquette (rabattable)  
Rear seats : type



ROUES / WHEELS

- 124) Matériau Acier  
Matériel
- 125) Poids unitaire (roue nue) 5,1 kg (tolérance ± 5%)  
Unitary weight (bare wheel)
- 126) Diamètre de la jante 330,2 mm (13 pouces)  
Rim diameter
- 127) Largeur de la jante 101,6 mm (4 pouces)  
Rim width

SUSPENSION

- 130) Stabilisateur AV (si prévu) barre anti-roulis  
Front stabilizer (if fitted)
- 131) Stabilisateur AR (si prévu)  
Rear stabilizer (if fitted)



FISA = Transfert en Gr.A

**MOTEUR / ENGINE**

- 135) Cylindrée par cylindre / Capacity per cylinder 326 cm3
- 136) Chemises : oui / non  
Sleeves : yes / no.
- 137) Nombre d'orifices d'admission par cylindres 1  
Number of inlet ports per cylinder
- 138) Nombre d'orifices d'échappement par cylindre 1  
Number of exhaust ports per cylinder
- 139) Rapport volumétrique 9/1  
Compression ratio
- 140a) Volume de la chambre de combustion (minimum) 40,75 cm3  
Volume of the combustion chamber
- 140b) Volume de la chambre de combustion dans la culasse 61 cm3  
Volume of combustion chamber in head
- 141) Épaisseur du joint de culasse néant  
Thickness of head gasket inter tightened
- 142) Piston, matériau alliage d'aluminium  
Piston, material
- 143) Nombre de segments 3  
Number of rings
- 144) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston 36,6 mm  
Distance from gudgeon pin center line to highest point of piston crown
- 145) Capacité du réservoir - carter 3 litres  
Capacity, lubricant
- 146) Radiateur d'huile : oui - non oui  
Oil cooler : yes - no
- 147) Capacité du circuit de refroidissement néant  
Capacity of cooling system
- 148) Ventilateur (si prévu), diamètre 269 mm Matériau matière plastique  
Cooling fan (if fitted), diameter Material
- 149) Nombre de pales du ventilateur 9  
Number of fan blades
- 150) Paliers vilebrequin, type coussinets diamètre 30 mm 52 mm 57,5  
Crankshaft main bearings, type diameter avant central arrière
- 151) Poids volant (nu) 6,5 kg  
Weight of flywheel (clean)
- 152) Poids du volant avec couronne de démarreur 7,1 kg  
Weight of flywheel with starter ring
- 153) Poids du volant avec embrayage 9,1 kg  
Weight of flywheel with clutch
- 154) Poids du vilebrequin 6,2 kg  
Weight of crankshaft
- 155) Poids de la bielle 0,394 kg  
Weight of con-rod
- 156) Poids du piston avec axe et segments 0,490 kg  
Weight of piston with rings and pin



**ADMISSION / INLET**

- 160) Matériau du collecteur d'admission acier  
Material of inlet manifold
- 161) Diamètre extérieur des soupapes 39,5 mm  
Outside diameter of valves
- 162) Levée maximum des soupapes 8,2 mm  
Maximum valve lift
- 163) Nombre de ressorts par soupape 1  
Number of springs per valve
- 164) Type de ressort hélicoïdal  
Type of spring
- 165) Jeu théorique pour le calage de la distribution 1 mm  
Theoretical timing clearance
- 166) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) 7°  
Valves open at (With tolerance for tappet clearance indicated)
- 167) Retard de fermeture 42°  
Valves close at

**ÉCHAPPEMENT / EXHAUST**

- 170) Matériau du collecteur d'échappement acier  
Material of exhaust manifold
- 171) Diamètre extérieur des soupapes 35,75 mm  
Outside diameter of valves
- 172) Levée maximum des soupapes 7,7 mm  
Maximum valve lift
- 173) Nombre de ressorts par soupape 1  
Number of springs per valve
- 174) Type de ressort hélicoïdal  
Type of spring
- 175) Jeu théorique pour le calage de la distribution 1 mm  
Theoretical timing clearance
- 176) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) 35°  
Valves open at (with tolerance for tappet clearance indicated)
- 177) Retard de fermeture 6°  
Valves close at



**ALIMENTATION PAR CARBURATEURS / CARBURATION**

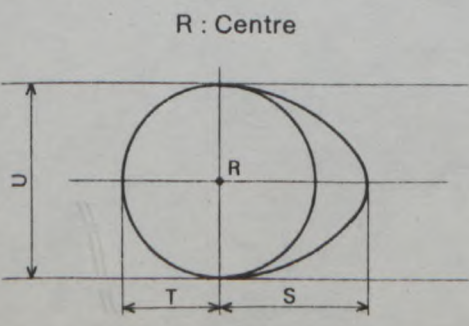
- 180) Nombre de carburateurs 1  
Number of carburetors
- 181) Type vertical inversé double corps
- 182) Marque Solex 183) Modèle 26 X 35 CSIC  
Make Model
- 184) Nombre de passages de gaz par carburateur 2  
Number of mixture passages per carburetor

A.1.D 09 1102017 - ASIT

- 185) Diamètre de la tubulure de gaz à la sortie du carburateur  
Flange hole diameter of exit port of carburettor 26 x 35 mm
- 186) Diamètre du diffuseur au point d'étranglement maximum  
Minimum diameter of venturi 21 et 26 mm
- Injection** (si prévue) (if fitted)
- 187) Marque de la pompe  
Make of pump \_\_\_\_\_
- 188) Nombre de pistons  
Number of plungers \_\_\_\_\_
- 189) Modèle ou type de la pompe  
Model or type of pump \_\_\_\_\_
- 190) Nombre total d'injecteurs  
Total number of injectors \_\_\_\_\_
- 191) Emplacement des injecteurs  
Location of injectors \_\_\_\_\_
- 192) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit  
Minimum diameter of inlet pipe \_\_\_\_\_

**ÉQUIPEMENT DU MOTEUR / ENGINE ACCESSORIES**

- 195) Pompe à essence - mécanique et/ou électrique  
Fuel pump - mechanical and/or electrical mécanique
- 196) Nombre  
Number 1
- 197) Type du système d'allumage  
Type of ignition system électronique intégral
- 198) Nombre de bobines  
Number of ignition coils 1
- 199) Génératrice : type alternateur Nombre  
Generator : type Number 1
- 200) Système d'entraînement  
Method of drive courroie
- 201) Batterie / Battery  
a) Tension 12 volts b) Emplacement  
Voltage Location sous le capot moteur
- 205) Arbres à cames / Camshaft



	Camé admission Inlet cam	Camé échappement Exhaust cam
S =	<u>20 mm, 18</u>	<u>19 mm, 76</u>
T =	<u>13 mm, 25</u>	<u>13 mm, 25</u>
U =	<u>26 mm, 78</u>	<u>26 mm, 74</u>

**TRANSMISSION AUX ROUES / WHEEL DRIVE**

**Embrayage / clutch**

- 210) Type monodisque à sec
- 211) Diamètre / Diameter 161 mm
- 212) Diamètre des garnitures : intérieur 110 mm extérieur 160 mm  
Diameter of linings : interior outside
- 213) Nombre de disques 1  
Number of discs

**Boîte de vitesses / Gear-box**

- 215) Nombre de rapports AV synchronisés 4  
Number of forward synchronised ratios
- 216) Emplacement de la commande au plancher  
Location of the gear lever
- 217) Boîte automatique - emplacement de la commande \_\_\_\_\_  
Automatic gear-box - location of gear lever
- 218) Surmultiplication - type \_\_\_\_\_  
Overdrive type
- 219) Rapport de surmultiplication \_\_\_\_\_  
Overdrive ratio

**Pont moteur - Final drive**

- 220) Type du pont autobloquant (si prévu) \_\_\_\_\_  
Type of limited slip differential (if provided)
- 221) Nombre de dents du couple conique 8/33 ou 8/35  
Number of teeth of final drive or
- 222) Rapport au couple conique 4,125 ou 4,375  
Final drive ratio or



FISA - Transfert en Gr.A

FISA - Transfert en Gr.A

Photo K

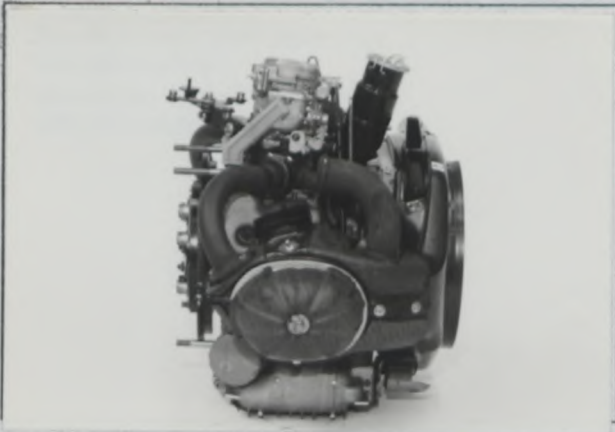


Photo L

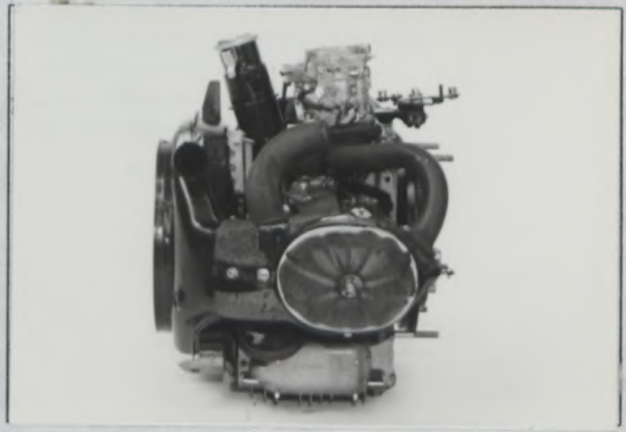


Photo M

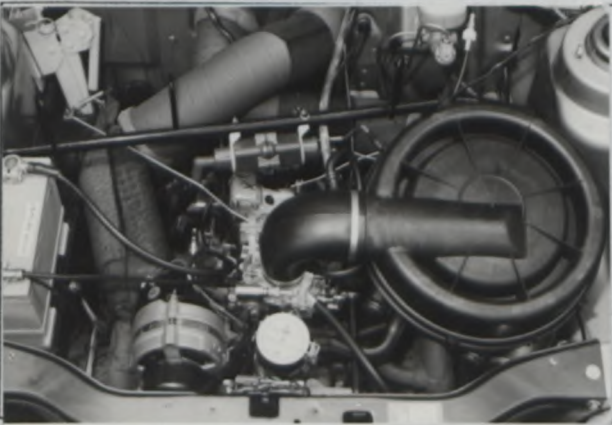


Photo N



Photo P

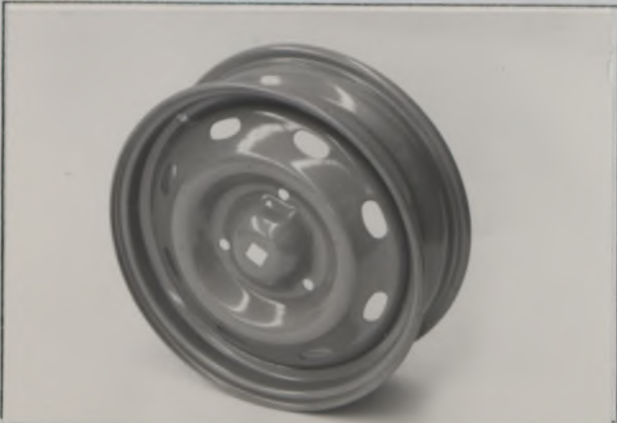


Photo Q



Photo R

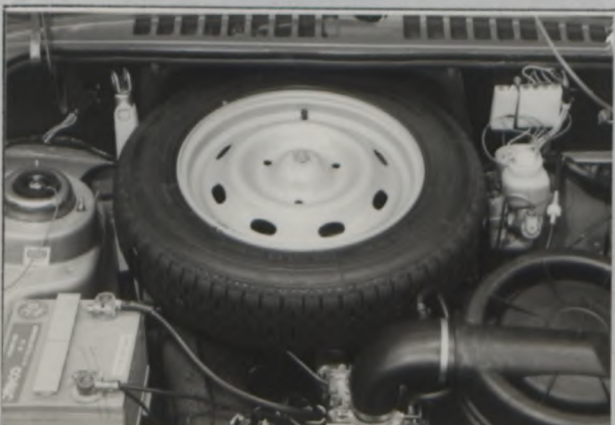


Photo S



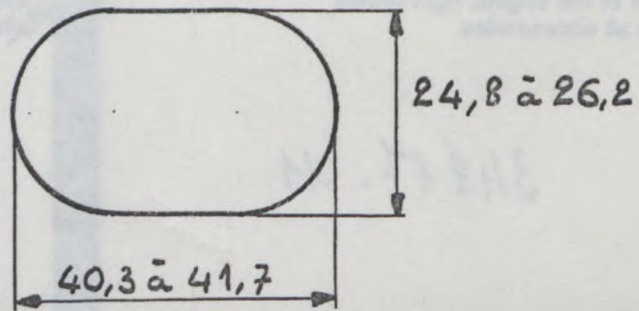
FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE \* C.S.I.

Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse.

Drawing inlet manifold ports, side of cylinderhead.

avec dimensions  
with

4 orifices identiques au dessin ci-dessous

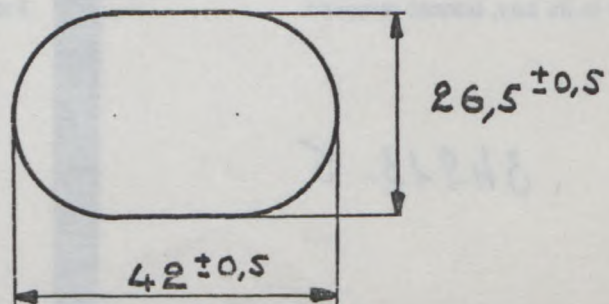


Dessin orifices admission culasse face collecteur.

Drawing of entrance to inlet port of cylinderhead.

avec dimensions  
with

4 orifices identiques, bruts de fonderie

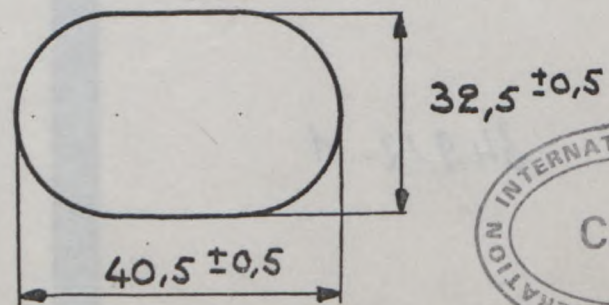


Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse.

Drawing of exhaust manifold ports, side of cylinderhead.

avec dimensions  
with

4 orifices identiques au dessin ci-dessous

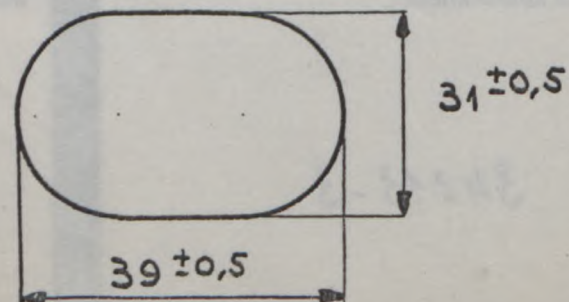


Dessin orifices échappement culasse face collecteur.

Drawing of exit to exhaust port cylinderhead.

avec dimensions  
with

4 orifices identiques, bruts de fonderie



FISA = Transfert en Gr.A

Photo T

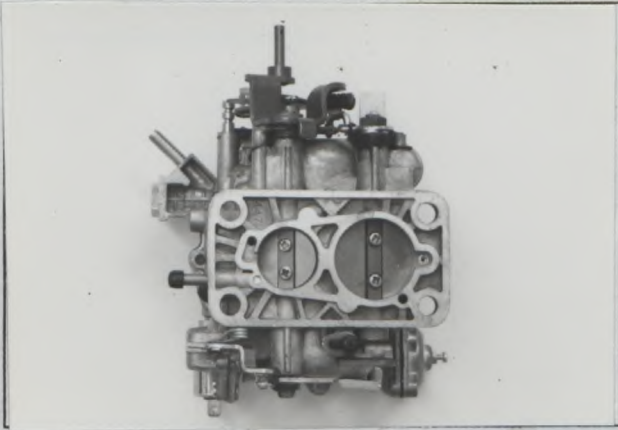


Photo U

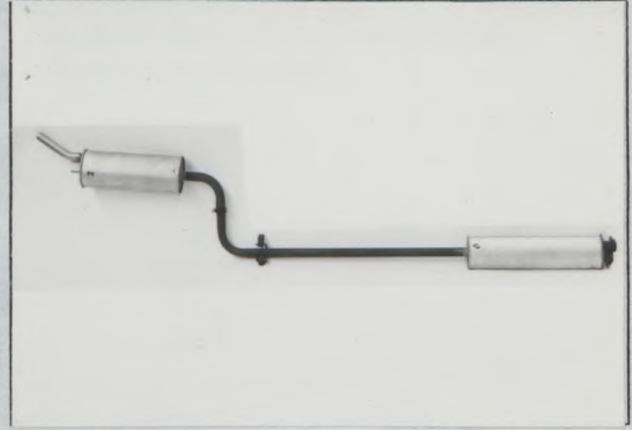
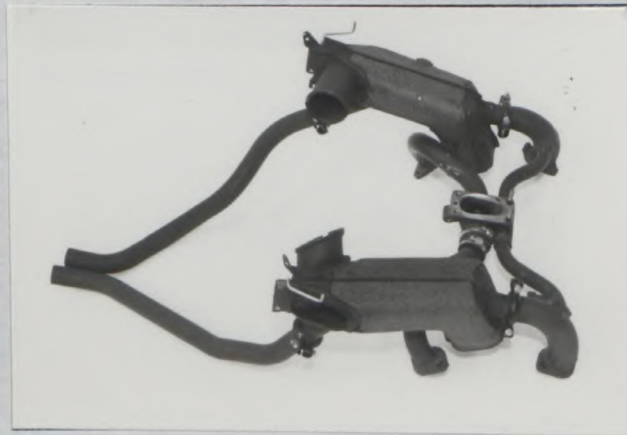


Photo V

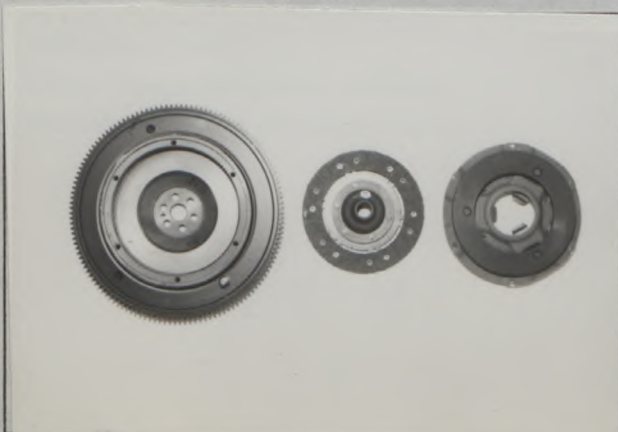


Sortie du collecteur : 2 Ø de 34 mm.

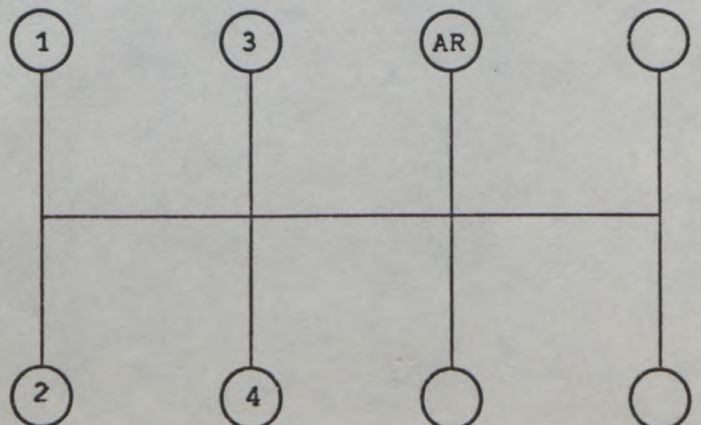
Informations supplémentaires  
Additional informations



Photo W



Grille de vitesses  
Gear change gate



# FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

**FISA - Transfert en Gr.A**

FICHE D'EXTENSION D'HOMOLOGATION  
CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

Marque CITROEN Modèle VD série VA (VISA Club - Spécial)

Châssis/Carrosserie \_\_\_\_\_

Numéros de série inaugurant les modifications décrites : \_\_\_\_\_ Moteur \_\_\_\_\_

Date de sortie des premiers véhicules construits avec les modifications : Juillet 1978

Dénomination commerciale après application des modifications : \_\_\_\_\_

Cette extension d'homologation doit être considérée comme : variante ~~évolution normale du type~~ de fourniture

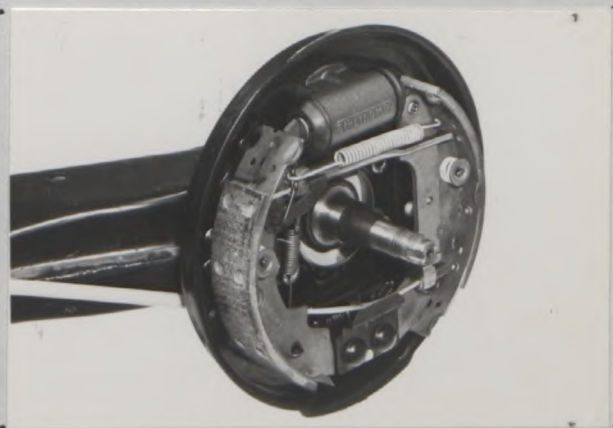
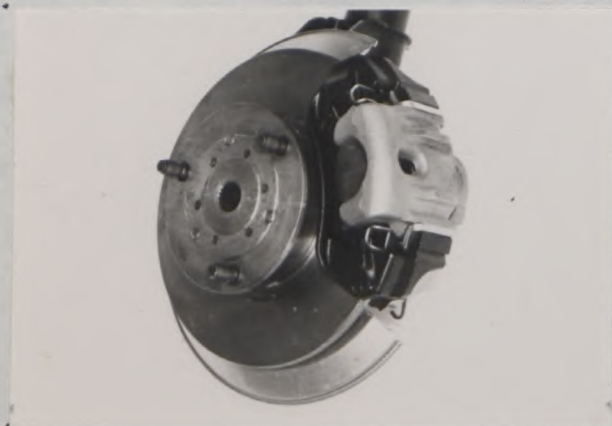
L'homologation est valable du -1 JAN 1979 19 \_\_\_\_\_ Liste \_\_\_\_\_

Descriptions des modifications :

- 53 - Nombre de cylindres par roue avant : 1
- 54 - Alésage des cylindres : avant : 48 mm - arrière : 22 mm
- 58 - Largeur des sabots avant : 44,1 mm
- 60 - Surface de freinage par frein avant : 56.800 mm<sup>2</sup>
- 61 - Epaisseur des disques avant : 10 mm

Photo F

Photo G



Signature et cachet  
de l'Autorité Sportive Nationale :

Signature et cachet de la F.I.A. :





### Dispositif de secours et d'immobilisation :

A main sur les roues arrière, commandé par câbles.  
Surface totale de frein de secours et d'immobilisation : 158 cm<sup>2</sup>.  
Rapport de démultiplication du frein de secours et d'immobilisation : 18,67.  
Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1955 (modifié en dernier lieu le 22 février 1977) relatif au freinage.

### VIII — CARROSSERIE

Conduite intérieure : 2 places à l'avant, 2 places à l'arrière.  
Largeur intérieure aux coudes :  
— à l'avant : 1 270 m.  
— à l'arrière : 1 260 m.  
Les différentes parties de la caisse, plancher, montants, panneaux, portes, etc. sont en tôle d'acier, les éléments de l'ossature de caisse, des portes, etc. sont assemblés par des points de soudure.  
4 portes s'ouvrant vers l'avant, ouverture à palette avec cran de sécurité, une porte de hayon à l'arrière avec serrure.  
Glaces de portes et lunette AR en verre de sécurité.  
Pare-brise en verre de sécurité agréé par l'Administration.  
Ce véhicule satisfait aux prescriptions des arrêtés ministériels des :  
— 19 décembre 1958 (modifié le 28 novembre 1975) relatif aux aménagements intérieurs et extérieurs ;  
— 5 février 1969 (modifié le 22 juillet 1974) relatif à la protection du conducteur contre le dispositif de conduite, en cas de choc ;  
— 5 février 1969 (modifié le 20 mai 1974) relatif à la résistance des serrures et charnières des portes latérales ;  
— 5 février 1969 (modifié le 8 décembre 1976) et l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 1977 relatifs à l'équipement des véhicules automobiles en ceintures de sécurité et en ancrages pour ceintures de sécurité ;  
— 17 mai 1977 relatif à la résistance des sièges arrière repliables ou démontables.  
En outre ce véhicule a fait l'objet de réception partielle en application de la Directive C.E.E. 74-408 (résistance des sièges et de leur ancrage).

### IX — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

**A l'avant :**  
— 2 feux de route et de croisement,  
— 2 feux de position,  
— 2 indicateurs de changement de direction.

**A l'arrière :**  
2 blocs optiques - chaque bloc optique comprenant :  
— un signal de freinage,  
— un feu rouge arrière,  
— un dispositif réfléchissant,  
— un indicateur de changement de direction.

Suivant version :  
— deux feux de brouillard,  
— deux feux de recul.  
Un dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation arrière.  
Le véhicule est muni d'un signal de détresse.  
Tous ces dispositifs sont conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).  
Pour tracter une remorque, la boîte de commande des clignotants devra être remplacée par un dispositif satisfaisant aux prescriptions des articles 24 et 25 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).

### X — DIVERS

Ce véhicule est muni de :  
— 1 essuie-glace électrique ;  
— 1 dispositif lave-glace ;  
— 1 rétroviseur intérieur et 1 extérieur côté gauche, conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 1969 (modifié en dernier lieu le 26 juin 1970) ;  
— 1 avertisseur sonore d'un type agréé ;  
— 1 dispositif antivol de direction conforme à l'arrêté ministériel du 18 février 1971.  
Plaque constructeur fixée sur la partie arrière du passage de roue avant droit.  
Marque à froid - (type et numéro d'ordre dans la série du type encadrés du poinçon du constructeur) sur le passage de roue avant droit.  
Plaque moteur sur la partie arrière supérieure du moteur.  
Plaques d'immatriculation à l'avant et à l'arrière conformément à l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954.  
Le numérotage dans la série du type commence au n° 00VA0001 pouvant aller jusqu'à 99VA9999, les deux lettres incorporées au nombre ne faisant que rappeler la série.

### PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 10 mai 1978 que le véhicule N° 00VA0001 à moteur N° 0868 000 64 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série CITROËN type VD - VA, satisfait aux dispositions des articles R. 54 à R. 62, R. 69 à R. 97, R. 103 et R. 104 du Code de la Route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 30 mai 1978.  
L'INGENIEUR DES T.P.E. (MINES),  
(signé : LOURD).

Paris, le 30 mai 1978.  
L'INGENIEUR DES MINES,  
(signé : GERIN).

Vu et approuvé,  
Enregistré sous le N° AU-2457-78.  
Paris, le 30 mai 1978.  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,  
(signé : JOURDAN).

Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62, R. 69 à R. 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.

### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Société Anonyme AUTOMOBILES CITROËN, constructeur, certifions :

#### a) que le véhicule :

1. — Genre ..... VP
2. — Marque ..... **CITROËN**
3. — Type ..... **VD Série VA**
4. — N° dans la série du type .....
5. — Source d'énergie ..... ES
- 5 bis. — Cylindrée (en cm<sup>3</sup>) ..... 652 cm<sup>3</sup>
6. — Puissance administrative ..... 4
7. — Carrosserie ..... CI 4 P
8. — Nombre de places assises (y compris le conducteur) .... 4
9. — Poids à vide en ordre de marche ..... 735 kg
10. — Poids total autorisé en charge 1 065 kg
11. — Poids total roulant autorisé .. 1 565 kg

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

#### b) que ce véhicule sort de nos Usines le :

pour être livré à :

Fait à PARIS, le :

(1) Rayer les mentions inutiles.



# NOTICE DESCRIPTIVE DU VEHICULE AUTOMOBILE Type VD Série VA



CONSTRUIT PAR LA Société Anonyme Automobiles CITROËN

Capital : 965 860 000 francs — 117 à 167, quai André-Citroën, 75747 PARIS CEDEX 15

Régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les Sociétés Commerciales  
R.C. PARIS B 642 050 199 - SIRET 642 050 199 00 016

Marque ..... CITROËN  
Type ..... VD série VA  
Genre ..... Voiture particulière  
Poids total autorisé en charge ..... 1 065 kg  
Poids total roulant autorisé ..... 1 565 kg  
Démarrage en côte avec remorque de 500 kg ..... Pente de 12 %  
Nombre de places assises (y compris le conducteur) 4

## I — CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

2 essieux et 4 roues, roues motrices à l'avant.  
Pneumatiques : 135 SR - 13 XZX.  
Caisse monocoque à longerons intégrés, l'ensemble supportant les organes mécaniques.  
Moteur à l'avant, son axe est parallèle à l'axe du véhicule.  
Cabine de conduite en arrière du moteur.

## II — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement ..... 2,430 m  
Voie avant ..... 1,292 m  
Voie arrière ..... 1,241 m  
Longueur du véhicule carrossé toutes saillies comprises ..... 3,690 m  
Largeur du véhicule carrossé toutes saillies comprises ..... 1,510 m  
Hauteur véhicule carrossé (à vide) ..... 1,415 m  
Porte-à-faux du véhicule, toutes saillies comprises au-delà de l'essieu extrême :  
— vers l'avant ..... 0,665 m  
— vers l'arrière ..... 0,595 m  
Hauteur livre au-dessus du sol ..... 0,131 m  
Poids du véhicule carrossé, à vide en ordre de marche ..... 735 kg  
— sur l'avant ..... 435 kg  
— sur l'arrière ..... 300 kg  
Poids total autorisé en charge ..... 1 065 kg  
— sur l'avant ..... 535 kg  
— sur l'arrière ..... 530 kg  
— sur l'avant (maxi à ne pas dépasser) ..... 540 kg  
— sur l'arrière (maxi à ne pas dépasser) ..... 540 kg  
Poids total roulant autorisé :  
— avec remorque freinée de 500 kg ..... 1 565 kg  
— avec remorque non freinée de 370 kg ..... 1 435 kg

## III — MOTEUR

**Description du moteur :**  
CITROËN, type V 06/630.  
Moteur à explosion, 4 temps, 2 cylindres à plat et opposés.  
Alésage : 77 mm - Course : 70 mm - Cylindrée : 652 cm<sup>3</sup>.  
Rapport volumétrique de compression : 9/1.  
Refroidissement : par air et ventilateur.  
Filtre à air : sec, à éléments filtrants.

**Emission de polluants :**  
Véhicule conforme aux arrêtés ministériels du 16 janvier 1975 (modifié le 5 octobre 1977) et le 4 octobre 1977 relatifs aux émissions de gaz polluants par les moteurs à essence des véhicules.

**Alimentation :**  
La tubulure d'admission est composée d'un boîtier central soudé sur une demi-tubulure en acier, la deuxième demi-tubulure est raccordée par manchon caoutchouc.

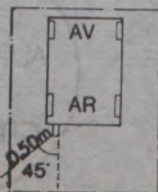
**Alimentation par pompe et carburateur.**  
Carburant normalement utilisé : essence.  
Réservoir de carburant d'une contenance de 40 litres, fixé par boulon sous le plancher arrière. En outre ce véhicule a fait l'objet d'une réception partielle en application de la Directive C.E.E. N° 70-221 (réservoirs de carburant).

La consommation conventionnelle de carburant, mesurée dans les conditions normalisées définies dans la Circulaire du 7 mars 1975 ressortit à :  
5,7 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 90 km/h.  
7,6 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 120 km/h.  
7,6 litres pour 100 km sur le parcours conventionnel de type urbain dans les conditions normalisées définies en annexe II à la circulaire.

**Distribution :**  
Commande de distribution à l'avant.

**Allumage :**  
Par batterie et bobine - avance 10° à 850 tr/mn.  
Ce véhicule est muni d'un dispositif d'antiparasitage conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 28 avril 1969.

**Dispositif d'échappement :**  
Il est constitué par 1 pot de détente et 1 silencieux.  
Marquage des pots : ⚡ VD 1111 + ⚡ VD 1112.  
Niveau sonore général :  
80,5 dBA, mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié le 16 septembre 1977).  
Niveau sonore au point fixe :  
82 dBA, mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime stabilisé de 4 125 tours par minute dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous :



## Renseignements additionnels :

Graissage : sous pression.  
Alimentation électrique du véhicule : 12 volts, 1 batterie de 120/35 Ah.

## Performances du moteur :

Vitesse de rotation maximale : 5 850 tr/mn.  
Vitesse de rotation correspondant au régime de couple maximum : 3 500 tr/mn.  
Couple maximum : 5,1 m.daN ISO (5,3 m.kg - DIN).  
Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance maximum : 5 500 tr/mn.  
Puissance maximum : 26 KW ISO (36 CV - DIN).  
Puissance administrative : 4, circulaire du 23 décembre 1977.

## IV — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage entre moteur et boîte de vitesse, à disque unique fonctionnant à sec commandé par pédale.  
Boîte de vitesses à baladeurs sans prise directe, comportant 4 rapports avant synchronisés et 1 rapport arrière ; la commande est mécanique, elle se fait par levier situé au plancher.  
L'arbre secondaire porte le pignon d'attaque du couple conique.  
Les arbres du différentiel commandent par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont motrices et directrices.

## Démultiplication de la transmission :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Couple conique	Démultiplication totale
1 <sup>re</sup>	0,220	8/33	0,053
2 <sup>e</sup>	0,400		0,097
3 <sup>e</sup>	0,6087		0,147
4 <sup>e</sup>	0,872		0,211
AR	0,239		0,058

Avec des pneumatiques de 135SR-13XZX dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,670 m au régime de 1 000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

Combinaison des vitesses	Vitesses en km/h
1 <sup>re</sup>	5,34
2 <sup>e</sup>	9,72
3 <sup>e</sup>	14,786
4 <sup>e</sup>	21,18
AR	5,81

La vitesse maximale théorique du véhicule en 4<sup>e</sup> vitesse, ressort à 124 km/h environ.  
Autre monte de pneumatique autorisée : 135R - 13XM + S8.  
Poussées et transmissions des réactions de freinage par les bras de suspension.  
Indicateur de vitesse sur la planche de bord.

## V — SUSPENSION

Suspension des 2 essieux par ressorts hélicoïdaux.  
Amortisseurs hydrauliques.  
Barre anti-roulis à l'avant.

## VI — DIRECTION

A crémaillère.  
Transmission aux roues par barres d'accouplement.  
Démultiplication : 1/19,3.  
Diamètre de braquage (entre murs) : 9,85 m.

## VII — FREINAGE

**Dispositif principal :** hydraulique à double circuit agissant sur les 4 roues. Il est commandé par une pédale, à portée du pied droit du conducteur, qui agit sur un maître-cylindre dont l'effort est transmis hydrauliquement aux pistons de roue.  
Maître-cylindre ..... 1<sup>re</sup> version 2<sup>e</sup> version  
Ø 19 mm Ø 17,5 mm

Un compensateur de freinage dose la pression sur les pistons des roues AR.  
Réservoir de fluide à niveau visible placé sous le capot moteur. Un témoin lumineux sur le tableau de bord signale l'insuffisance de liquide. Un interrupteur permet de vérifier le bon fonctionnement électrique de ce témoin.

Freins à disques à l'avant, à tambours à l'arrière. 1<sup>re</sup> version 2<sup>e</sup> version

Diamètre des cylindres de roues :

— avant ..... 48 mm 45 mm  
— arrière ..... 22 mm 20,6 mm

Diamètre des disques avant ..... 241 mm 244,5 mm  
Diamètre des tambours arrière ..... 180 mm 180 mm  
Surface totale minimale du frein principal 286 cm<sup>2</sup> 312 cm<sup>2</sup>